ASSEMBLÉE

Ces suppléants qui ne veulent pas suppléer

ANALYSE

A la Chambre basse, plusieurs sièges se sont vidés après les dernières municipales et le remaniement estival. Dans sept circonscriptions, les remplaçants des députés démissionnaires ont fait le choix de ne pas prendre la suite et de conserver leur propre mandat local, provoquant des élections législatives partielles le 20 septembre.

Par
STÉPHANE DUGUET
Photo
FLORENCE BROCHOIRE

Les bancs de l'Assemblée nationale vont partiellement se renouveler. Deux sièges LREM, deux LR, deux PS et un du groupe communiste sont remis en jeu. Lors de législatives partielles, les électeurs de six circonscriptions sont d'ores et déjà appelés à élire leur nouveau député le 20 septembre. Le ministère de l'Intérieur a publié au Journal officiel du 8 août la convocation aux urnes des électeurs de la 3e circonscription du Maine-et-Loire, de la 1re du Haut-Rhin, de la 5e de la Seine-Maritime, de la 11e des Yvelines, de la 9e du Val-de-Marne et de la 2e de La Réunion. L'élection partielle de la 6e circonscription du Pas-de-Calais n'est pas encore annoncée. Sur les sept élections législatives partielles à venir, quatre sont la conséquence d'une démission du suppléant qui ne veut pas remplacer son député. Rare et peut-être même inédit.

Choisir entre être maire ou député, c'est obligatoire depuis la loi de 2014 qui interdit le cumul d'une fonction exécutive locale avec un mandat national de député ou de sénateur. Bastien Coriton (5e de Seine-Maritime), suppléant du socialiste Christophe Bouillon et récemment réélu maire de Rives-en-Seine *(lire ci-contre)*, explique son choix de rester dans son fauteuil municipal: *«Le mandat de maire est le plus utile, on transforme la ville et on est proche des gens.»*

Ancrage territorial

Son constat est partagé par Elisabeth Marquet (3e du Maine-et-Loire), suppléante de Jean-Claude Taugourdeau (LR) depuis 2002: *«Je suis maire depuis trente-et-un ans, dont vingt-cinq à Jarzé Villages, et je suis toujours restée simple et engagée sur le terrain.»* Olivier Hoarau (2e de la Réunion), suppléant d'Huguette Bello (Pour la Réunion), vient d'être réélu maire du Port, qu'il administre depuis 2014. Le choix de ne pas aller au Palais-Bourbon était selon lui *«difficile»*, même s'il n'a *«pas hésité une seconde à rester maire»*, affirme-t-il. Ludovic Loquet (6e du Pas-de-Calais), maire d'Ardres et fraîchement élu président de la communauté de communes Pays d'Opale, suppléait quant à lui Brigitte Bourguignon (LREM), nommée dans le dernier gouvernement Castex. Pour lui, refuser de siéger à l'Assemblée était avant tout une question de calendrier électoral: *«Si elle avait été nommée ministre six mois plus tôt, j'aurais remis en cause mes mandats locaux.»*

L'ancrage territorial de ces suppléants justifie aussi leur choix de rester maire plutôt que d'endosser leur rôle de député, moins attrayant que par le passé. Ludovic Loquet, déjà vice-président du département du Pas-de-Calais, chargé du sport et de l'environnement, a gagné l'intercommunalité après les municipales de 2020. Ce sont d'ailleurs ces réseaux locaux qui l'ont amené à être suppléant de Brigitte Bourguignon en 2017. Olivier Hoarau lui, est arrivé à la mairie du Port en 2014: *«J'ai pris un engagement avec la population du Port après mon arrivée avec une nouvelle équipe et une nouvelle méthode. Je ne voulais pas laisser en plan ce travail»*, avance-t-il. En plus d'être la maire de Jarzé Villages depuis vingt-cinq ans, Elisabeth Marquet préside aussi le Centre de gestion de la fonction publique du Maine-et-Loire. Elle explique: *«Je suis très attachée à ma ville et mon territoire. Toutes mes fonctions m'occupent déjà beaucoup.»*

Pour tous ces élus locaux, par ailleurs suppléants d'un ou d'une députée, l'Assemblée nationale, loin d'être un graal, représente souvent plus de contraintes que de bénéfices. *«On ne peut pas être proche des gens. Aller à l'Assemblée depuis la Réunion, c'est prendre l'avion, dormir dedans, arriver à Paris le lendemain, c'est épuisant»*, plaide Olivier Hoarau. Elisabeth Marquet, elle, redoute l'aspect trop théâtral du Palais-Bourbon: *«Je serais capable de faire le travail de député, mais pas la fonction de représentation.»* Beaucoup regrettent en outre que le Parlement du non-cumul ne soit pas devenu un Parlement avec plus de pouvoir. *«Les majorités sont pléthoriques donc soit vous en faites partie et vous suivez, soit vous êtes dans l'opposition et vous causez»*, résume Bastien Coriton. Comme une synthèse des choix de ces ex-suppléants, la doctorante en sociologie politique à l'université d'Avignon Noémie Fevrat explique que *«la plupart des élus préfèrent leur mandat de maire car ils ont plus de rétributions et de reconnaissance symbolique directe localement»*. Damien Lecomte, doctorant en science politique à l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, ajoute que *«le maire dirige alors que le député est plus passif. Le maire est chef chez lui alors qu'à l'Assemblée, l'élu est plus anonyme»*.

Enjeu modéré

Comme pour chaque élection législative partielle, l'enjeu est modéré. D'abord, les députés ne seront élus que pour deux ans. Ensuite, ces élections à la participation traditionnellement faible reflètent la tendance des scrutins précédents. Stanislas Guerini, délégué général de LREM et député, minore les enjeux pour son parti, dont la majorité à l'Assemblée s'est nettement fragilisée au fil du quinquennat: *«Là où nous n'avons pas de sortant il n'y a pas d'enjeu et là où nous avons des sortants, on est prudents. Le résultat ne doit pas être surpolitisé.»* André Chassaigne, président du groupe Gauche démocratique et républicaine, lui, joue la confiance, même si le siège vacant d'Huguette Bello laisse le groupe à quinze membres, seuil minimum pour constituer un groupe parlementaire. *«Notre groupe à l'Assemblée est le résultat de la volonté d'Huguette Bello. Je ne me fais aucun souci concernant Karine Lebon (candidate à l'élection partielle). Elle siégera avec nous si elle gagne»*, explique-t-il, serein. D'ici là, l'enjeu sera déjà de mobiliser les électeurs dans un contexte de crise sanitaire et d'abstention historique aux dernières municipales.

Bastien Coriton, maire de Rives-en-Seine (Seine-Maritime), le 17 août.

«Je me suis demandé où je me sentais le plus utile»

En Normandie, le maire Bastien Coriton a choisi sa ville de Rives-en-Seine plutôt que le siège du député socialiste dont il était le suppléant, afin de privilégier l'action concrète et la proximité.

Le vaste et lumineux bureau de Bastien Coriton, le maire de la commune nouvelle de Rives-en-Seine (Seine-Maritime), n'a rien des placards à balais attribués aux députés les moins influents du Palais-Bourbon. Sous le lustre à pampilles, entouré des dorures qui ornent les murs et le plafond, l'édile, assis à son large bureau en bois, est à son aise. Il a préféré rester ici, dans sa commune de 4 200 habitants à mi-chemin entre Rouen et Le Havre, plutôt que de siéger à l'Assemblée nationale, comme le prévoient les règles électorales. Depuis 2017, Bastien Coriton était en effet le suppléant du député PS Christophe Bouillon dans la cinquième circonscription de Seine-Maritime, en Normandie. *«Quand Christophe a annoncé sa candidature aux municipales à Barentin* [une ville voisine, ndlr], *j'ai passé quelques nuits blanches à me demander quoi faire»*, se souvient-il. Mais sa décision de rester maire est prise rapidement: *«Aujourd'hui, l'action locale est celle où j'ai l'impression d'être le plus utile.»* Il faut dire que Bastien Coriton, 38 ans, est un enfant du pays. Il est issu d'une famille modeste qui a travaillé dans l'industrie locale en pétrochimie et dans le textile, et qui habite aux alentours. *«De l'autre côté du pont»*, indique-t-il en pointant la fenêtre qui lui donne une vue imprenable sur les berges de Seine fraîchement rénovées sous sa mandature. Il a posé ses valises à Caudebec-en-Caux (une des trois communes fusionnées pour créer Rives-en-Seine) en 2005, à la fin de ses études d'affaires publiques à la faculté du Havre. De cette petite ville encerclée par la forêt normande, il a fait son fief politique. *«Je suis d'ici et j'ai choisi où j'allais vivre, on n'a pas choisi pour moi»*, revendique le maire.

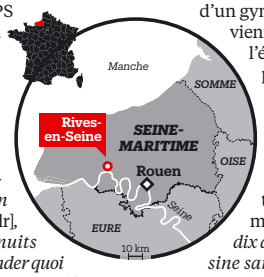

Parcours ascendant. Première carte au PS à 16 ans, *«Bastien»*, comme les Caudebecquais l'appellent, gagne haut la main la mairie en 2008 à 26 ans, la refaisant basculer à gauche après vingt-cinq ans passés dans le giron de la droite. Depuis, il multiplie fonctions et mandats politiques: collaborateur en circonscription de la sénatrice socialiste Nelly Tocqueville à partir de 2014, conseiller départemental un an plus tard… Après sa deuxième réélection à la mairie, en 2020, il a embrayé en se présentant sans succès à la présidence de l'agglomération Caux Seine Agglo, dont il est aujourd'hui vice-président délégué au tourisme.

Devenir député, un mandat national, aurait aussi pu venir compléter son parcours ascendant de militant socialiste. Dans son costume parfaitement taillé, lunettes rondes sur le nez, Bastien Coriton explique son renoncement: *«Je me suis posé la question de savoir où je me sentais le plus utile. J'ai choisi de rester maire parce que c'est le mandat où on réalise. On décide quelque chose et on l'emmène jusqu'au bout.»*

«Consultation». Rénovation des berges de Seine, on l'a dit, mais aussi construction d'un collège, rénovation d'un gymnase pour qu'il devienne à énergie positive, l'énumération de ses projets achevés est longue. *«Il a rendu la ville dynamique et il la met en valeur»*, juge Mélanie, qui a habité pendant trois ans dans la commune. *«J'ai travaillé dix ans dans une ville voisine sans savoir qui était le maire. Ici on le croise, il discute avec les gens»*, ajoute Virginie, pharmacienne à Caudebec-en-Caux depuis deux ans.

La décision de rester en Normandie, l'édile l'a prise la veille des municipales en discutant avec sa femme, ses amis et Christophe Bouillon. *«Le plus déçu de tous est sans doute mon papa. Il y aurait eu un côté fierté familiale d'avoir un député dans une famille d'ouvriers»*, raconte l'homme. Qu'importe, toujours souriant, Bastien Coriton assure que son *«cheval de bataille, c'est la proximité»*. Pour preuve, ses adjoints le surnomment *«Docteur Coriton»*: *«Ils appellent ma permanence du vendredi matin "la consultation". Certains habitants pleurent ici, d'autres m'expliquent leurs situations familiales.»* Le maire utilise aussi la messagerie de Facebook pour répondre *«entre 22 heures et minuit»* aux questions de ses administrés. *«L'anagramme de maire c'est aimer*, philosophe-t-il. *Un maire est là pour apaiser, pour faire en sorte que les gens vivent bien ensemble. L'Assemblée, c'est le débat et la contradiction, alors qu'ici c'est la concorde.»*

S.D. *Envoyé spécial à Rives-en-Seine (Seine-Maritime)*